



## Mon ancien patron ve pa me payer Que doit-je faire ?

Par **maxime63**, le **06/01/2014** à **19:21**

bonjour.

j'ai besoin d'un gros renseignement

je travailler chez un paysan laitier depuis 1 moi quand sa a commencer a se compliquer

il a commencer a m'accuser de vol de 2 poste de clôture (en moyenne 40euro l'un)

puis jour après jour c'était insulte il me rabaisser devant les gens il fezer tous pour que je pète un câble

jusko jour ou sa a marcher je suis parti et j'attend tjr ma paye quil me doit sa va faire un moi

en sachant ke gt en CDI et ke c pa moi ki et pris c poste de clôture

je fezer 90km allez retour tous les jour en me levant a 5h le matin et en me couchant le soir

11h minimum après heur sup minimum 2h par soir

dk c 2 poste de clôture je men tamponne un pe

donc ke doi-je faire pour avoir mes sous kil me doit ??????

merci d'avance

Par **P.M.**, le **06/01/2014** à **19:47**

Bonjour,

Il serait préférable de ne pas écrire en style sms pour une meilleure compréhension...

Si vous avez un contrat de travail écrit, il faudrait savoir s'il comportait une période d'essai que vous auriez pu rompre car pour l'instant, vous faites toujours partie de l'entreprise...

Par ailleurs, le solde de tout compte est quérable, c'est à dire que vous devez aller le chercher et il faudrait donc déjà contacter l'employeur pour savoir s'il vous le tient à disposition...